

Le 17 avril suivant, il convoqua les conseillers de ville en l'hôtel de Michellet Dulart, où il était logé; il leur déclara « qu'il tenoit pour prisonnier, au chasteau de Pierre Cise, le duc de Nemours, lequel il vouloit estre bien gardé, et que, plus facilement l'en pourroyt subourner deux ou troys personnes que l'en ne feroit tout ung corps de ville, il vouloit et entendoit que le dit duc fust bien gardé par les habitants de la dite ville, et le leur bailloit et laissoit en garde sur leurs vies, comme avoit fait le duc de Bourgoigne à ceux de Mons en Henaud, du connestable (1), et qu'ilz y advisassent et se myssent ensemble pour y deliberer et adviser sus la dite garde, et vendredi prouchain (on était alors au mercredi), avant son departement, luy en feyssent responce (2). »

Louis XI, dès son arrivée, avait donné l'ordre au consulat de faire exécuter, aux frais de la ville, une cage de fer et de bois dans laquelle devait être enfermé Jacques d'Armagnac. Le 18 avril, les notables de Lyon, au nombre de deux cents, ayant été convoqués à l'Hôtel-de-Ville, l'un d'eux, François Buclet, déclara, au nom de tous, « que ung chacun estoit prest de expanser corps et biens au bon plaisir et commandement dudit seigneur (le roi), et que, pour seulement garder le dit seigneur de Nemours, la gene ou gabie

(1) Le connétable de St-Pol, qui, livré à Louis XI, l'année précédente, par Charles-le-Téméraire, eut la tête tranchée en place de Grève pour crime de félonie (1475).

(2) Registres des actes consulaires de la ville de Lyon, BB. 13, fol. 42 et 43. Nous devons la communication de ces curieuses pièces au très-obligé M. Rolle, l'intelligent archiviste de la ville de Lyon, qui, depuis plusieurs années, s'occupe avec un zèle infatigable de l'Inventaire des nombreux documents confiés à ses soins. On pourra se faire une idée de l'étendue et de l'importance de ce beau travail, en parcourant la première partie du premier volume de cet Inventaire, que la ville de Lyon publie à ses frais et qui renfermera tant de richesses inédites pour l'histoire de cette grande cité. (Paris, imprimerie Dupont, grand in-4).